|  |
| --- |
| Procès-verbal du conseil d’école  Du vendredi 10 novembre 2017 |

1. **Présentation des membres :**

Membres du conseil présents :

Président : M. Kaâbache

Enseignants : Mme Gallois, Mme Glet, Mme Cordier, Mme Gomado, Mme Fernandes, Mme Idjouadiene, Mme Aïssaoui, Mme Guyot, M. Roche, Mme Salomon

Représentants des parents d’élèves : Mme Méhée, Mme Nemmiche, Mme Sadaoui, Mme Dethelot, Mme Ajrodi, Mme Blanco.

Elu : M. Defrel

Membres du conseil absents :

Enseignants : Mme Saadni, Mme Lamrabette

Représentants des parents d’élèves : Mme Mattera, Mme Tahmi, Mme Léon, Mme Goufri, Mme Noblet.

1. **Effectifs et organisation interne de l’école :**

L’école compte 205 élèves répartis en 11 classes :

 CP1 : 14 élèves CP2 : 11 élèves CP3 : 11 élèves CP4 : 12 élèves

CE1 A : 17 élèves CE1 B : 15 élèves CE2 A : 25 élèves CE2 B : 25 élèves

CM1 : 26 élèves CM1/CM2 : 24 élèves CM2 : 24 élèves

CM2 B : 23 élèves

Nous bénéficions du dispositif « 100% de réussite au CP » avec le dédoublement de ces classes.

L’équipe pédagogique a également fait le choix de réduire les effectifs des classes de CE1 car ces classes comptent de nombreux élèves en grande difficulté.

1. **Compte-rendu des élections des représentants de parents d’élèves :**

11 candidats se sont présentés et ont été élus : 9 titulaires et 2 suppléants.

Sur 321 votants possibles, il y a eu 171 votants : taux de participation : 53.27%

Le taux de participation est identique à celui de l’an passé.

1. **Attributions du conseil d’école :**

Le conseil d’école est constitué du directeur qui le préside, des maîtres de l’école, du maire ou de son représentant, des représentants des parents d’élèves.

6 heures sont consacrées au conseil d’école, trois fois dans l’année.

Les deux prochains conseils d’école auront lieu le 09 février 2018 et le 15 juin 2018.

Le conseil d’école :

* vote le règlement intérieur ;
* établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;
* dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
* statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;
* en fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;
* est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article.

1. **Aide aux élèves en difficulté :**

La difficulté est gérée dans un premier temps dans la classe par l’enseignant. Si cela ne suffit pas nous disposons sur le groupe scolaire d’une enseignante spécialisée, Mme Salomon ainsi que d’une psychologue scolaire, Mme Walliang.

Mme Salomon s’occupe des élèves de CP CE1 et CE2.

Celle-ci a définit son rôle et ses champs d’action.

Des réunions ont lieu en fin de 1ère période et début de 2ème période (CP) afin de faire le point sur les élèves en difficulté. Sont invités, les membres du RASED et l’enseignant de la classe.

Les APC ont lieu les lundis de 11h30 à 12h15. Trois périodes ont été définies :

Période1 : du 16 octobre au 22 décembre

Période2 : du 8 janvier au 17 mars

Période 3 : du 26 mars au 1er juin

1. **Vote du règlement intérieur :**

Le règlement intérieur a été reconduit à l’unanimité, sans modification.

1. **Projets et sorties :**

Toutes les classes participeront à la chorale :

* C2 : le jeudi à 14h30 dans le réfectoire.
* C3 : le lundi à 15h30 dans le réfectoire.
* Une représentation en fin d’année à destination des parents.

CP 1 : projet intergénérationnel, cité des sciences, projet yoga, badminton, projet sur les émotions.

CP 2 : projet intergénérationnel, cité des sciences, projet yoga, badminton, projet sur les émotions.

CP3 : cité des sciences.

CP 4 : cité des sciences, projet sur le tri postal.

CE1 A : cité des sciences.

CE1 B : badminton, cité des sciences.

CE2 A : musée du Louvres.

CE2 B : musée du Louvres, projet en arts plastiques.

CM1 : classe à PEAC, séjour, cité des sciences, défi mathématiques, projet école dans le monde, correspondance avec une classe à La Réunion.

CM1/CM2 : projet intergénérationnel, classe à PEAC, séjour, cité des sciences, badminton, tri des déchets, visite du château de Versailles, défi mathématiques.

CM2 : séjour, défi mathématiques, visite du château de Versailles, journal de classe.

La semaine des parents va être reconduite. Les parents pourront assister à la classe de 8h30 à 10h cette semaine-là.

La fête de fin d’année aura lieu fin juin.

1. **Présentation du bilan de la coopérative :**

Elle est gérée par l’OCCE : M. Kaâbache est le mandataire, Mme Gallois la signataire et Mme Fernandes la comptable.

Au 1er septembre 201 il y avait 7968.47 euros.

Recettes : 6179.30 euros : photos, coopérative de classe, versement paiement espèce voyage.

Dépenses : 4857.65 euros : cotisation OCCE, sorties, voyage Villiers, fête de l’école.

🡪 + 1321.65 euros

Au 1er septembre 2017 il restait 9290.12 euros.

Il faut tenir compte du complément du paiement du séjour de mai 2017 qui a été réglé en octobre 2017 soient 1013.50 euros ainsi que des achats pour le projet intergénérationnel de 171.41 euros.

Le gain réel est de 136.74 euros.

1. **Point sur les travaux :**

Travaux réalisés :

Les extincteurs ont été remplacés et des housses de protection ont été fournies.

Le panneau d’affichage a été posé.

Les éviers des salles des maîtres ont été remplacés.

Le visiophone a été installé.

Les aimants des portes coupe-feu ont été réparés.

Travaux en cours ou à réaliser :

Il reste le tableau de la classe de CP 4 a installé. Suite au dédoublement des CP, nous avons fait le choix d’occuper la bibliothèque. Cependant, il est très compliqué d’enseigner sans tableau. Nous demandons donc une intervention rapide.

La réfection totale des WC est prévue pour les vacances de décembre et février pour la mise en peinture.

Nous désirons toujours la mise en place d’un routeur permettant de distribuer la connexion internet à toutes les classes.

Pour des mesures de sécurité, nous demandons le déplacement des bornes en béton et la réduction de la voie côté parking. En effet, malgré 3 panneaux « sens interdit », les parents entrent quand même avec leurs véhicules. Ce qui a d’ailleurs causé un accrochage avec un enseignant. Un mot sera donc distribué par les directions du groupe scolaire. Les parents souhaitent une réflexion sur le stationnement autour de l’école. Cependant, M. Defrel rappelle qu’il y a un problème foncier et que la création d’un parking n’est donc pas possible.

La borne à l’arrière de l’école ne fonctionne toujours pas. Il est impératif de la réparer car elle permet l’accès des véhicules le long de l’école.

Côté rue « Louis Bordes », les parents souhaiteraient l’installation d’une signalisation sous forme de bonhommes. Le directeur parle lui d’un avertisseur de vitesse avec un panneau « attention école ». C’est la solution privilégiée par M. Defrel.

La grille du parking est toujours défectueuse. Il faudrait réfléchir à un changement de système (portail coulissant).

Il faudrait installer une lumière devant la grille des écoles car le soir nous n’y voyons rien.

Les enseignants ont quant à eux évoqué le problème des absences des femmes de ménage. Les classes ne sont pas faites plusieurs jours car celles-ci ne sont pas remplacées.

La salle informatique devient peu à peu obsolète. Nous désirons un remplacement des ordinateurs.

1. **Prochaines échéances :**

Remises des livrets : 15 décembre – 30 mars – 29 juin

Ceux-ci seront présentés puis remis de façon numérique.

Conseils d’école : 9 février – 15 juin

Fête d’école : à définir au mois de juin

1. **Questions envoyées par les parents :**

Les agents de la pause méridienne sont-ils ou seront-ils formés ?

Réponse de M. Defrel : l’enveloppe concernant les formations a été allouée aux ATSEM. Des pistes de réflexion pour un accompagnement en interne sont privilégiées.